

# REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE

*Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations. Ainsi, **les informations communiquées dans ce document doivent être centrées sur le service rendu** et non sur le strict respect de telle ou telle prescription réglementaire.*

*Donner à connaître le degré d'accessibilité de son ERP revient à dire si l'établissement est accessible totalement ou partiellement. S'il l'est partiellement, quelle(s) prestation(s) l'est (le sont) et laquelle (ou lesquelles) ne l'est pas (ne le sont pas).*



**Contact Référent Handicap :**

Laëtitia POULIQUEN – [l.pouliquen@cifac.bzh](mailto:l.pouliquen@cifac.bzh) - 06 64 37 82 33

**Plaquette Bien accueillir les personnes handicapées**

[Qualiopi\Handicap\plaquette\\_web\\_bien\\_accueillir PH.pdf](#)



## Accessibilité de l'établissement



### Bienvenue au centre de formation CIFAC



→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

Oui  non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

Oui  non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

*C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.*

→ Le personnel est formé.

*C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.*

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé  oui  non

→ Le personnel connaît le matériel  oui  non



Consultation du registre d'accessibilité



à l'accueil Rue du Cabaret des Oiseaux 22100 QUEVERT

sur le site internet : [www.cifac.bzh](http://www.cifac.bzh)

